



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté des sources tenue le 23 novembre 2022 à 19h30, les certificats de conformités suivants ont été délivrés.

- **Règlement 2022-08 modifiant le règlement de zonage numéro 146-2015 et ses amendements**
- **Règlement 2022-10 modifiant le règlement de zonage numéro 146-2015 et ses amendements**

Les règlements entrent en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1)

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la ville durant les heures d'ouverture.

Donné à Danville, ce 5^e jour du mois de décembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie-Pier Dupuis".

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 5 décembre 2022

La directrice générale et greffière,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie-Pier Dupuis".

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA